PRÉFECTURE DE L'EURE

20 SEP. 2024

ARRIVÉE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : **19**
En exercice : **19**
Qui ont pris part à la délibération : **19**
Dont pouvoirs : **4**

Date de la convocation : **10/09/2024**
Date d'affichage : **19/09/2024**

L'an **deux mil vingt quatre, le dix sept septembre,** à **20h30,** le Conseil Municipal de la commune **de THIBERVILLE, régulièrement convoqué,** s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS.**

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, Mme Sandrine HUSSON, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : M. Bruno THOUROUDE, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, M. Didier LANGEARD.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Bruno THOUROUDE en faveur de M. Régis HONORÉ, M. Yann VILLEROY en faveur de M. José VAREA NAVARRO, Mme Aurélie BLONDEL en faveur de M. Stéphane GAMBIER, M. Didier LANGEARD en faveur de Mme Véronique CAREL.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Hélène RICHARD LECUYER.

OBJET : Admission en non-valeurs de créances irrécouvrables : Budget assainissement

Monsieur le Maire fait part à ses collègues que le Trésor Public vient d'informer notre collectivité de l'existence de créances irrécouvrables sur le budget ASSAINISSEMENT pour un montant total de 4 892,64 € à l'encontre de plusieurs débiteurs (cf. liste n°6734750231 en annexe).
CONSIDERANT que le comptable du Trésor n'a pu recouvrer ces sommes,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide (par 19 Voix Pour) de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes.
DIT que le montant de ces titres de recettes s'élève à 4 892,64 euros
DIT que les crédits seront pris aux comptes 6541 de la section de fonctionnement du budget ASSAINISSEMENT.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 19/09/2024

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme Hélène RICHARD LECUYER.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

MAIRIE DE THIBERVILLE 27230 THIBERVILLE